



Conditions du Programme des étudiants étrangers (VDE)

Notre Programme des étudiants étrangers (VDE) vous aide à remplir les exigences d'obtention accélérée d'un visa d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en vous fournissant un compte-chèques et un CPG pour couvrir vos frais de subsistance pendant que vous étudiez au Canada.

Votre entente avec la HSBC

- Vous acceptez d'ouvrir un compte-chèques Performance avec opérations limitées avec rabais pour les étudiants (en dollars CA).
- Vous acceptez d'acheter un CPG dès votre arrivée au Canada.
- Vous convenez que les paiements que vous recevrez tous les deux mois de votre CPG serviront à couvrir vos frais de subsistance pendant votre première année au Canada.
- Vous confirmez que les renseignements que vous avez fournis sont véridiques et complets.
- Vous autorisez la Banque HSBC Canada à vous envoyer la lettre de confirmation d'ouverture de compte et la lettre de confirmation de dépôt dans un courriel chiffré ou un fichier chiffré à l'adresse de courriel que vous avez fournie.
- Si vous choisissez de vous retirer du programme, la HSBC fournira votre nom, votre numéro de passeport et la date d'ouverture de votre compte à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) afin de confirmer ce retrait. En apposant votre signature ci-dessous, vous nous autorisez à partager ces renseignements.
- Si vous ouvrez le compte sans visiter une succursale de la Banque HSBC dans votre pays d'origine, vous comprenez que les Conditions relatives à l'ouverture de compte avant le départ (OCAD) se trouvant à l'adresse https://www.hsbc.ca/content/dam/hsbc/ca/docs/pdf/hsbc_pre_departure_ao_tandc_en.pdf s'appliquent à vous en plus de ces Conditions du Programme des étudiants étrangers et que vous devez respecter les conditions indiquées dans les deux documents. Cela signifie, par exemple, que nous pourrions fermer le compte et retourner les fonds dans votre compte établi dans votre pays d'origine si vous ne suivez pas les étapes d'activation du compte OCAD dans les huit mois suivant l'ouverture du compte. Dans cette situation, nous signalerons la fermeture du compte à IRCC comme un cas de retrait. Si vous avez une raison valable qui justifie votre arrivée tardive au Canada, vous devez en aviser la Banque HSBC Canada par courriel à isp_sds@hsbc.ca avant la date limite d'activation du compte OCAD. De plus, si vous voulez fermer le compte, vous devez suivre les façons de procéder relatives au retrait se trouvant dans les Conditions du Programme des étudiants étrangers en plus des étapes exigées dans les Conditions relatives à l'ouverture de compte avant le départ (OCAD).
- Si vous choisissez de vous retirer du programme, vous autorisez également la Banque HSBC Canada à modifier les directives à l'échéance de votre CPG afin de vous en transférer le solde, plus les intérêts accumulés, à la date d'échéance. Si votre demande de retrait du programme est reçue dans un délai de 15 jours après le renouvellement automatique du CPG, celui-ci sera annulé et le solde vous en sera transféré, sans les intérêts accumulés après la date du renouvellement.

Pour en savoir plus sur le programme, veuillez nous écrire à l'adresse isp_sds@hsbc.ca.

J'atteste que j'ai lu et que j'accepte l'énoncé ci-dessus.

Signature

Date

Veuillez consulter les conditions au verso.

Conditions

En vigueur à compter du 15 juillet 2019

Ces conditions régissent le **Programme des étudiants étrangers (VDE)** de la Banque HSBC Canada.

1. **Définitions.** Dans ces conditions, les expressions suivantes ont le sens qui leur est associé ci-dessous :
 - a. **«Banque HSBC Canada»** désigne la Banque HSBC Canada et ses filiales.
 - b. **«Banque HSBC Inde»** désigne la Banque HSBC en Inde et ses filiales.
 - c. **«Banque HSBC Vietnam»** désigne la Banque HSBC au Vietnam et ses filiales.
 - d. **«blocage du compte»** désigne une restriction appliquée à votre compte-chèques pour vous empêcher de retirer des fonds.
 - e. **«compte-chèques»** désigne le compte-chèques Performance avec opérations limitées avec rabais pour les étudiants (en dollars CA) offert aux clients de 18 ans ou plus qui fournissent une preuve d'inscription à un programme d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein. Le rabais annule les frais mensuels du compte Performance avec opérations limitées. D'autres frais de gestion s'appliquent. Veuillez consulter notre [brochure sur les frais de gestion](#).
 - f. **«CPG»** désigne un certificat de placement garanti non remboursable d'une durée de 60 jours.
 - g. **«établissement d'enseignement désigné»** désigne une école approuvée par un gouvernement provincial ou territorial pour l'accueil d'étudiants étrangers. Pour en savoir plus : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/preparer/liste-etablisements-enseignement-designes.html>.
 - h. **«formulaire de demande de retrait du programme»** désigne le formulaire qui contient les renseignements requis pour traiter la demande de retrait du programme présentée par le client.
 - i. **«frais de programme»** désigne les frais de gestion de 200 \$ du programme et le dépôt additionnel de 100 \$CA couvrant les frais appliqués à votre compte-chèques (figurant dans la [brochure sur les frais de gestion](#)). Les frais de programme doivent être virés, au moyen d'un transfert télégraphique, avec le capital de 10 000 \$CA à partir du compte établi à votre nom dans votre pays de résidence. Toute portion inutilisée du dépôt additionnel de 100 \$CA demeurera dans votre compte-chèques et pourra être utilisée après l'ouverture de votre compte de CPG au Canada.
 - j. **«Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada»** désigne le ministère du gouvernement du Canada responsable des questions concernant l'immigration au Canada, les réfugiés et la citoyenneté canadienne.
 - k. **«lettre de confirmation d'ouverture de compte»** désigne la lettre émise par la Banque HSBC Canada pour confirmer l'ouverture du nouveau compte-chèques au Canada. Cette lettre fournit des renseignements sur le compte.
 - l. **«lettre de confirmation de dépôt»** désigne la lettre émise par la Banque HSBC Canada pour confirmer que la somme de 10 300 \$CA a été transférée dans votre compte-chèques auquel un blocage est appliqué.
 - m. **«ouverture de compte avant le départ»** désigne le processus de demande offert dans certains pays permettant de reporter la vérification des pièces d'identité après l'arrivée au Canada. Consulter les Conditions relatives à l'ouverture de compte avant le départ à l'adresse https://www.hsbc.ca/content/dam/hsbc/ca/docs/pdf/hsbc_pre_departure_ao_tandc_en.pdf pour en savoir plus.
 - n. **«paiement»** désigne les fonds transférés dans le compte-chèques du client tous les 60 jours après la date d'ouverture du compte de CPG.
 - o. **«programme»** désigne le Programme des étudiants étrangers (VDE).
 - p. **«VDE»** désigne le Volet direct pour les études. Pour en savoir plus : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/volet-direct-etudes.html>.

2. Critères d'admissibilité

- i) Vous devez être âgé de 18 ans ou plus.
- ii) Vous devez fournir une lettre d'acceptation d'un établissement d'enseignement désigné.
- iii) Vous devez résider dans un pays dans lequel la Banque HSBC participe au Programme des étudiants étrangers.
- iv) Vous devez satisfaire aux exigences locales du Service d'ouverture de compte à l'étranger HSBC dans le pays de résidence.

3. Ouverture de compte

Pour entamer la demande, vous devez suivre le processus d'ouverture de compte avant le départ (s'il est offert dans votre pays d'origine) ou appeler la ligne d'assistance de la HSBC dans votre pays de résidence.

Lignes d'assistance	
Banque HSBC Inde	1-800-103-4722 ou 1-800-266-3456 (sans frais)
Banque HSBC Vietnam	+84 28 37247257

Vous devez remplir une demande de compte-chèques Performance avec opérations limitées de la Banque HSBC Canada avec rabais pour les étudiants (en dollars CA) et respecter toutes les conditions d'ouverture du compte. Il se peut que la Banque HSBC dans votre pays de résidence applique des frais d'ouverture de compte. Pour connaître les tarifs et les autres frais qui s'appliquent aux transferts télégraphiques et aux remises, veuillez consulter le site Web public de la :

- Banque HSBC Inde (<https://www.hsbc.co.in/help/rates-and-fees/>)
- Banque HSBC Vietnam (<https://www.hsbc.com.vn/en-vn/help/rates-and-fees/>)

Après avoir examiné et approuvé votre formulaire de demande dûment rempli, la Banque HSBC Canada vous enverra par courriel une lettre de confirmation d'ouverture de compte accompagnée des directives de transfert télégraphique. Le compte ouvert est le compte-chèques dans lequel vous devrez déposer les fonds qui serviront à acheter votre CPG à votre arrivée au Canada.

4. Approvisionnement du compte

Lorsque vous aurez reçu la lettre de confirmation, vous devrez virer 10 300 \$CA (10 000 \$CA de capital plus les frais de programme) du compte établi à votre nom dans votre pays de résidence à votre compte-chèques au moyen d'un transfert télégraphique. Les fonds seront retournés si le solde de votre compte est insuffisant. Vous ne pourrez pas toucher aux fonds de votre compte-chèques avant l'achat de votre CPG à votre arrivée au Canada. Vous devrez assumer les autres frais pour le transfert télégraphique et les opérations de change. Pour connaître les tarifs et les autres frais qui s'appliquent aux transferts télégraphiques et aux remises, veuillez consulter le site Web public de la :

- Banque HSBC Inde (<https://www.hsbc.co.in/help/rates-and-fees/>)
- Banque HSBC Vietnam (<https://www.hsbc.com.vn/en-vn/help/rates-and-fees/>)

Si les Conditions relatives à l'ouverture de compte avant le départ s'appliquent à vous, veuillez noter que vous devrez envoyer le montant total requis pour acheter le CPG en un seul transfert télégraphique, car les transferts télégraphiques multiples ne sont pas autorisés selon celles-ci.

5. Demande de permis d'études

Lorsque votre transfert, au montant exact, aura été traité, vous recevrez une lettre de confirmation de dépôt à joindre à votre demande de permis d'études.

6. Ouverture d'un compte de CPG à votre arrivée au Canada

Lorsque vous aurez obtenu votre permis d'études et serez arrivé au Canada, rendez-vous à la succursale de la Banque HSBC Canada indiquée dans votre lettre de confirmation d'ouverture de compte en apportant la copie de la lettre de confirmation de dépôt, votre passeport valide et votre permis d'études. La Banque HSBC Canada confirmera votre adhésion au programme au moyen des documents indiqués ci-dessus et émettra le CPG à votre nom en prélevant les fonds dans votre compte-chèques comme suit :

- i. La somme de 8 000 \$CA sera déposée dans un CPG non remboursable d'une durée de 60 jours qui se renouvellera automatiquement à l'échéance. La somme de 1 333 \$ en capital, plus les intérêts, sera déposée dans votre compte-chèques tous les 60 jours (soit six paiements sur un an environ).
- ii. Le solde de votre compte-chèques s'élèvera à 2 000 \$CA plus toute somme restante après l'application des frais de programme (le compte sera débloqué et vous pourrez utiliser ces fonds).

Le modèle de calendrier de paiements ci-dessous explique comment votre CPG sera investi et comment il vous sera remboursé par la suite sur une période d'un an. Ce calendrier est fourni à titre d'exemple uniquement.

Date	Sommes déposées dans votre compte-chèques		Somme investie dans le CPG	Taux d'intérêt sur les CPG de 60 jours affichés sur hsbc.ca *	
	Capital	Intérêts*		%	%
	0 \$	S. O.	8 000 \$		0 %
1 ^{er} paiement :	1 333 \$	3 \$	6 667 \$	1 ^{er} paiement :	0,25 %
2 ^e paiement :	1 333 \$	3 \$	5 333 \$	2 ^e paiement :	0,20 %
3 ^e paiement :	1 333 \$	2 \$	4 000 \$	3 ^e paiement :	0,20 %
4 ^e paiement :	1 333 \$	1 \$	2 667 \$	4 ^e paiement :	0,25 %
5 ^e paiement :	1 333 \$	1 \$	1 333 \$	5 ^e paiement :	0,30 %
6 ^e paiement :	1 333 \$	1 \$	0 \$	6 ^e paiement :	0,35 %
	8 000 \$	11 \$			

* Chiffres fournis à titre d'exemple seulement. Les intérêts payés et les taux réels varieront.

Renseignements sur le CPG

Nom du produit	Certificat de placement garanti non remboursable
Émetteur	Banque HSBC Canada
Montant du capital	8 000 \$CA
Durée	60 jours
Renseignements sur le renouvellement	Renouvellement automatique du capital moins les retraits et les intérêts; se reporter au calendrier des paiements
Remboursable	Dépôt non remboursable
Paiement des intérêts	Intérêts calculés quotidiennement, non composés et payés à l'échéance
Taux d'intérêt	Fourni à l'ouverture du compte de CPG

Pour en savoir plus, consultez les conditions et la confirmation d'achat du CPG à l'ouverture du compte de CPG.

7. Retrait du programme

Votre retrait du programme peut uniquement être traité si :

- i) votre demande de permis d'études a été refusée; ou
- ii) vous avez cessé de fréquenter un établissement d'enseignement désigné.

Vous devrez alors envoyer les documents ci-dessous à la Banque HSBC Canada, par courriel à l'adresse isp_sds@hsbc.ca :

1. Lettre annonçant le refus du demandeur ou son retrait du programme fournie par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
2. Formulaire de demande de retrait du programme rempli

De plus, si les Conditions relatives à l'ouverture de compte avant le départ s'appliquent à vous, nous procéderons au retrait du programme si vous ne suivez pas les étapes d'activation du compte OCAD dans les huit mois suivant l'ouverture du compte et que la Banque HSBC Canada n'est pas satisfaite de la raison que vous fournissez pour justifier votre arrivée tardive au Canada.

Lorsque la Banque HSBC Canada aura confirmé votre retrait, elle fermera votre compte et en transférera le solde et toute portion inutilisée du dépôt additionnel de 100 \$ dans le compte établi à votre nom à partir duquel vous avez effectué le transfert initial. Les frais administratifs de 200 \$ ne sont pas remboursables. La Banque HSBC Canada signalera la fermeture du compte à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada comme un cas de retrait.

8. Remboursement des frais

Les frais engagés pour l'ouverture du compte, le transfert télégraphique et le processus de retrait ne sont pas remboursables. C'est à vous de payer les autres frais appliqués pendant la durée du programme. Pour en savoir plus sur les frais prélevés par la Banque HSBC dans votre pays de résidence, veuillez consulter le site Web public de la :

- Banque HSBC Inde (<https://www.hsbc.co.in/help/rates-and-fees/>)
- Banque HSBC Vietnam (<https://www.hsbc.com.vn/en-vn/help/rates-and-fees/>)

9. Modifications

Le programme peut être modifié, prolongé ou annulé, au gré de la HSBC, en tout temps et sans préavis.

10. Droit de résiliation

La Banque HSBC Canada se réserve le droit de modifier cette offre ou toute condition en tout temps, en donnant un préavis de six mois, ainsi que de refuser ou de résilier la participation de toute personne.